

Note de service

DESTINATAIRES : Tous les membres du personnel et les médecins des trois CISSS de la Montérégie

EXPÉDITEUR : Dr Samuel Bédard-Dallaire, microbiologiste-infectiologue et chef du service de microbiologie
Direction régionale des laboratoires

DATE : Le 31 mars 2026

OBJET : **Modification du processus de confirmation des sérologies positives pour l'hépatite C**

Nous souhaitons vous informer qu'à compter du **1^{er} avril 2026**, le processus de confirmation des sérologies positives pour l'hépatite C sera modifié.

En effet, la confirmation des sérologies positives pour l'hépatite C ne sera plus effectuée par envoi au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). Dorénavant, cette confirmation sera réalisée par une analyse de charge virale de l'hépatite C (ARN VHC), effectuée au laboratoire serveur de la Montérégie. La détection de l'ARN du VHC par TAAN constitue l'approche de référence reconnue pour confirmer une sérologie anti-VHC positive.

Nous vous invitons à tenir compte de cette modification dans votre pratique clinique.

Aucune action particulière n'est requise de votre part.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le laboratoire, qui pourra vous apporter l'aide nécessaire.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.